

REGLEMENT DES 4 EPREUVES REGROUPEES SOUS L'APPELLATION « 100 KM DU MORVAN » 8 EME EDITION

EPREUVES

- **Parcourir 100 Km** à pied, style libre, dans un délai maximum de 20 heures (durée maximum de couverture des 50 premiers kilomètres : 10 heures). Ouverte aux femmes et aux hommes des catégories espoirs, seniors et vétérans, handisports

Parcourir 75 Km à pied, style libre, dans un délai maximum de 15 heures (durée maximum de couverture des 50 premiers kilomètres : 10 heures). Ouverte aux femmes et aux hommes des catégories espoirs, seniors et vétérans, handisports

Parcourir 50 Km à pied, style libre, dans un délai maximum de 10 heures. Ouverte aux femmes et aux hommes des catégories espoirs, seniors et vétérans, handisports

Parcourir 25 Km à pied, style libre. Ouverte aux femmes et aux hommes des catégories juniors, espoirs, seniors et vétérans, handisports

CIRCUIT

Une boucle de 25 km entièrement sur route à effectuer de 1 à 4 fois. Mesurage officiel FFA 2006

ACCOMPAGNATEURS

- Autorisés à partir du 3^{ème} kilomètre. **Les bicyclettes utilisées seront munies d'un éclairage conforme aux spécifications du Code de la Route.** Départ en convoi dix minutes avant les départs des coureurs

ENGAGEMENTS :

La participation à la course est de :

- 25 € pour un coureur des 100 Km inscrit avant le 01/07/2008, majorée après
- 22 € pour un coureur des 75 Km, 20 euros pour un coureur de 50 km, 15 euros pour un coureur de 25 inscrit avant le 01/07/08

- 12 € pour un accompagnateur (comprenant accès aux ravitaillements, assurances, tee shirt de l'épreuve, repas post course)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION PAR COURRIER : 1 ER JUILLET 2008

Une confirmation téléphonique ou électronique de votre inscription sera effectuée
par nos soins

ASSURANCE

- **Club organisateur** : l'ACM est couvert par une police d'assurance auprès d'AXA
- **Les licenciés** : bénéficient des garanties accordées par l'assurance individuelle accident liée à leur licence.

-Autres concurrents : ils leur incombent de s'assurer personnellement.

SECURITE :

Les coureurs et accompagnateurs devront impérativement respecter le code de la route , notamment en ce qui concerne l'éclairage nocturne. Ceux qui n'auront pas d'éclairage ou une signalisation trop peu visible pourront être mis hors course par les commissaires.

Tout au long du parcours, les signaleurs veilleront à votre sécurité et au bon respect des règles énoncées. Le circuit est ouvert à la circulation.(qui demeure cependant limitée sur les petits axes empruntés)

Les VOITURES SUIVEUSES SONT INTERDITES : il est cependant possible d'accéder à différents points du parcours sans utiliser le circuit de l'épreuve.

Les moyens mis en oeuvre comprennent autour d'un médecin urgentiste un pôle médical réparti en deux postes principaux basés à Chateau Chinon et Arleuf. Des secours et personnels médicaux effectuent en continue des rotations sur le circuit.

CERTIFICAT MEDICAL ET LICENCE

ATTENTION, UNE NOUVELLE REGLEMENTATION POUR LES COURSES HORS STADE A ETE MISE EN PLACE :

Pour participer à une course à pied en compétition, vous devez présenter :

- soit une licence Athlé Compétition, ou une licence Athlé Loisir, ou un pass'running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme (aucune autre licence sportive ne peut-être acceptée).
- soit être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (ou photocopie) pour les non licenciés FFA.

Aucun autre document ne pourra être accepté pour attester de la non-contre indication médicale....

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA EFFECTUÉE SANS CERTIFICAT MÉDICAL

RAVITAILLEMENTS / ÉPONGEAGES :

des postes de ravitaillement et d'épongeage sont situés tous les 5 Km environ. S'ajoutent des points d'eau mis en place en plus par l'organisation en fonction des conditions météo

DROIT A L'IMAGE

Des photographes de l'«équipe organisatrice prendront de nombreux clichés. Ceux ci seront téléchargeables gratuitement sur notre site www.100KMDUMORVAN.ORG- Chaque coureur autorise les organisateurs des 100Km du Morvan ainsi que leur ayants droits tels que partenaires ou médias à utiliser les images, prises lors de sa participation à la course, sur lesquelles il pourrait apparaître.

REMISE PROTOCOLLAIRE ET RECOMPENSES

Pour les 25 et 50 km elle se fera aux alentours des 14 heures. Seront appelés les trois premières femmes et hommes scratch. Chaque concurrent se verra remettre avant la course et à son arrivée un souvenir original et exclusif.

La même démarche s'applique pour le 75 km.

Pour les 100 km seront appelés les trois premières femmes et hommes scratch ainsi que le premier de chaque catégorie H/F sans cumul de prix. Les premiers scratch non récompensés précédemment seront aussi appelés. Chaque concurrent se verra remettre avant la course et à son arrivée un souvenir original et exclusif.

Pour les 75 et 100 km, le podium protocolaire se déroulera vers 18 heures, heure pouvant être reportée en fonction de l'avancement de la course.

Fait par le comité d'organisation des 100 km pour l'édition 2008

